



Le sénateur de la Grand-Anse, Andrice Riché, a averti lundi que si les négociations entre les deux pouvoirs (Exécutif et Parlement) échouent, le pays sera ingouvernable, le deuxième lundi du mois de janvier 2015.

Le parlementaire a fait cette déclaration, notamment à cause du retard constaté dans les négociations entre les deux pouvoirs autour de la crise politico-électorale qui secoue le pays. Par conséquent, Andrice Riché a une nouvelle fois appelé les acteurs politiques en particulier l'Exécutif et le Parlement à prendre leurs responsabilités face au peuple haïtien.

Le vice-président du Sénat dit craindre « que le deuxième lundi de janvier ne soit pas une date fatidique pour le pays».

Il avance que le pays est « en souffrance et en lambeau » et que le peuple haïtien attend que les responsables trouvent une issue à la crise.

Le sénateur de l'OPL a attiré par ailleurs l'attention sur une situation de « guerre de basse intensité » qui se passe dans le pays, surtout dans la Grand-Anse, où des groupes armés bloquent des routes pour faire passer leurs revendications. Il estime qu'une telle action prouve que « l'Etat n'est pas assez fort, et qu'Haïti est déjà en pleine guerre civile».